

BORDEAUX MERIADECK - LE PRISME

Fiche DoCoMoMo 20



Photo Sauvegarder Mériadeck



Fichier International de DoCoMoMo

1. IDENTITE DU BÂTIMENT OU DE L'ENSEMBLE

Nom usuel du bâtiment : LE PRISME
Variante du nom :
Numéro et nom de la rue : rue Marguerite Crauste - îlot IV
Ville : Bordeaux **code :** 33000
Pays : France

PROPRIETAIRE ACTUEL

Nom : SOCAFIM
Adresse : société disparue
Téléphone :

ETAT DE PROTECTION

Type : situé dans le périmètre de la ville de Bordeaux inscrit au Patrimoine Mondial de l'UNESCO
Date : 2007
Type : Plan Local d'Urbanisme de Bordeaux-Métropole
Date : 2006, modifié en 2014 - fiche B 9029

ORGANISME RESPONSABLE DE LA PROTECTION

Nom : Ville de Bordeaux
Adresse : Hôtel de Ville, Place Pey Berland 33000 Bordeaux
Téléphone : 05 56 10 20 30
Fax :

2. HISTOIRE DU BÂTIMENT

Commande :
SOCAFIM - 18 janvier 1985 - modifié le 17 juillet 1985

Architectes :
Société Bordelaise d'Architecture

Autres architectes et intervenants :
Perrier SA

Ingénieurs :

Contractants :
SOCAFIM

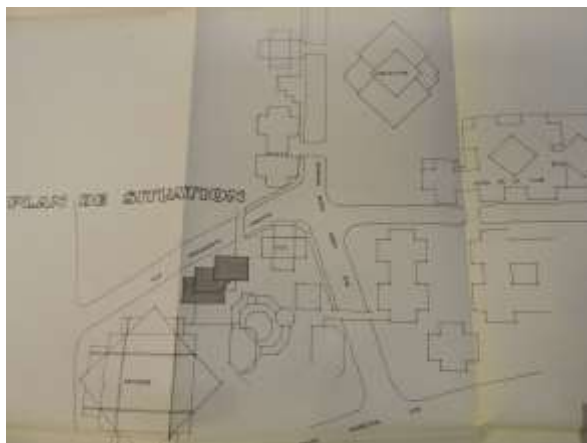
CHRONOLOGIE

Date du concours :
Date de la commande : 1984
Période de conception : 1984-85
Durée du chantier : début : 1985, fin : 1986
Inauguration :

ETAT ACTUEL DU BÂTIMENT

Usage :
Bureaux

Etat du bâtiment :
Extérieur en état d'origine. Bon état. Intérieurs remaniés à plusieurs reprises



Le Prisme 001 plan de situation

Résumé des restaurations et des autres travaux conduits, avec les dates correspondantes :

2012 /2014 : restructuration interne

3. DOCUMENTATION / ARCHIVES

Archives écrites, correspondance, etc...

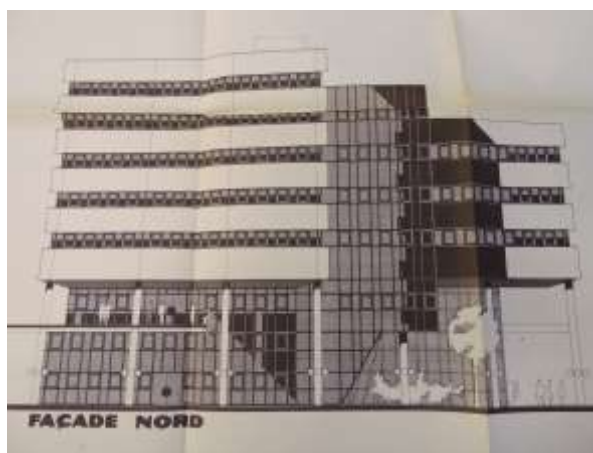
Archives Municipales de la Ville de Bordeaux

Fonds moderne des Archives Municipales 538 O 1, correspondance

PC 80 Z 814 : en 1980 un premier permis de construire est déposé par la SOCAE et refusé, le nombre de places de stationnement n'étant pas conforme.



Le Prisme 002 et 003 : le projet partie sur dalle (80 Z 814)



Le Prisme 004 - Façade du bâtiment définitif

PC 84 Z 5265: en 1984 un deuxième permis est déposé. Ce nouveau permis de construire prévoit à l'origine la construction de l'immeuble Le Prisme et un deuxième bâtiment plus bas.

PC 84 Z 5519: permis de construire du bâtiment réservé aux loisirs et aux sports, et désigné sous le nom Le Prisme Forum (2 niveaux sur dalle, 13 60 m NGF).

Ce projet sera rapidement abandonné et les permis annulés.

PC 84 Z 5265: le permis définitif dont la demande date de 1984 sera enregistré le 18 janvier 1985. Le complexe sportif sera abandonné à cet endroit et déplacé sous la terrasse Koenig avec les tennis et le bowling.

Fonds moderne des archives 538 O 1, correspondances

Fonds Mériadeck de la Mémoire de Bordeaux

Dessins, photographies, etc. :

Autres sources, films, vidéo, etc. :

Principales publications (par ordre chronologique) :

4. DESCRIPTION DU BÂTIMENT

L'immeuble ne respecte pas le plan en croix jusqu'alors imposé par Jean Willerval. Il n'en a conservé que deux branches, pour faire un plan en L.

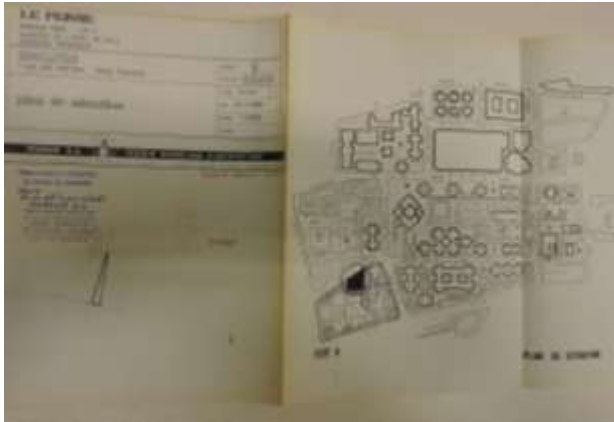
Depuis la rue Marguerite Crauste, l'immeuble apparaît en redent, comme un exercice de style autour de la croix.

Il mesure 38,75 m NGF, 28 m de haut sur dalle à l'arrière. Situé dans l'îlot 4, le devant est de plain-pied sur la rue, l'arrière est appuyé à la dalle, comme l'ensemble des bâtiments de cet îlot (Cristal Résidence, Tour Aquitaine, Patinoire et Bibliothèque).

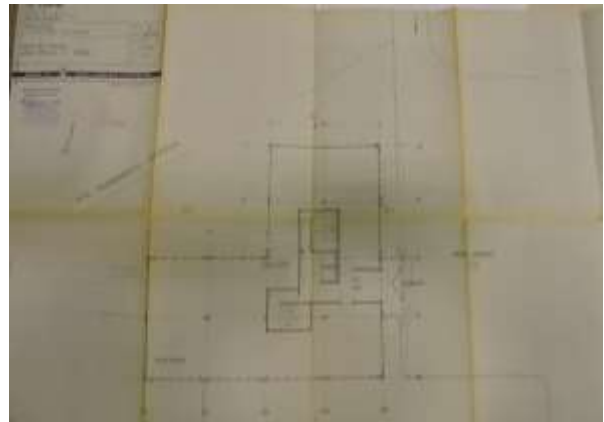
Ses façades sont des murs rideaux, avec des vitrages miroirs aux reflets bleutés, encadrés par plusieurs pilastres en béton matricié. Les menuiseries sont en aluminium laqué couleur bronze. D'autres immeubles voisins partagent cette même typologie de façades miroirs, comme la Tour Aquitaine ou la Bibliothèque.

Sans avoir de taille de guêpe, comme l'imposait Jean Willerval aux autres bâtiments du quartier, un bandeau en béton brut sépare les premiers niveaux des autres étages du bâtiment, comme un rappel à cette typologie.

Il est occupé par 6140 m² de bureaux et surfaces commerciales, sur 8 niveaux, avec 65 places de stationnement.



Le Prisme 005 - Plan de situation



Le Prisme 006 - Plan d'un étage

5. RAISONS JUSTIFIANT LA SELECTION EN TANT QUE BÂTIMENT DE VALEUR REMARQUABLE ET UNIVERSELLE

1 - appréciation technique :

Le bâtiment est essentiellement fonctionnel et donc très austère mais il fait partie d'un ensemble de constructions qui viennent s'imbriquer les unes dans les autres à l'arrière sur la partie dalle et qui semblent ne former qu'un bâtiment.

2 - appréciation sociale :

3 - appréciation artistique et esthétique :

Le bâtiment est austère, situé à la frange Ouest du quartier.

Il forme une unité architecturale avec la Tour Aquitaine dont il est le voisin direct sur la dalle.

Sur la rue, les 2 constructions sont séparées par la résidence Cristal qui fait l'angle des rues du Corps Franc Pommiès et Marguerite Crauste.



Photo Sauvegarder Mériadeck - Maquette Bordeaux Métropole



Photo Sauvegarder Mériadeck

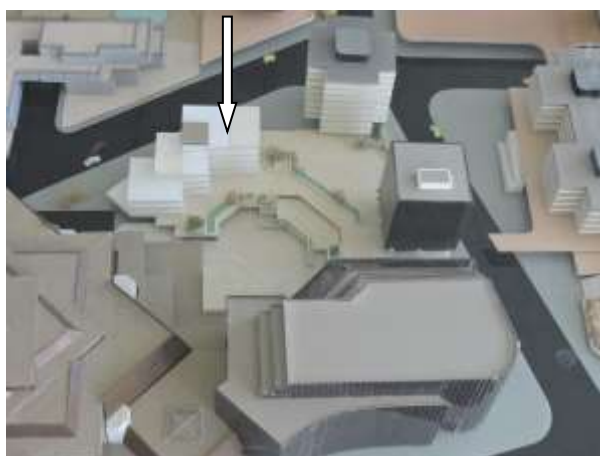


Photo Sauvegarder Mériadeck - Maquette Bordeaux Métropole

4 - arguments sur le statut canonique (local, national, international) :

Inscrit dans le périmètre déterminé par Jean Royer et Jean Willerval pour la Rénovation Urbaine du Quartier Mériadeck.

5 – évaluation du bâtiment en tant qu'édifice de référence dans l'histoire de l'architecture, en relation avec des édifices comparables :

6. PHOTOGRAPHIES ET ARCHIVES VISUELLES

Liste des documents assemblés dans le dossier

- 1. Archives visuelles originales :**
- 2. Photographies et dessins récents :**
Le Prisme 001, 002, 003, 004, 005, 006 : archives de la ville de Bordeaux
Photographies Sauvegarder Mériadeck

Rapporteurs : Association Sauvegarder Mériadeck - Mathias Cisnal, architecte

Date : 1 octobre 2015.